

RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SUR LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX – 2025

CONTEXTE

Initialement établie en mars 2020, et révisée en mai 2024, la [Politique sur les risques environnementaux et sociaux \(E&S\)](#) de FinDev Canada (la " Politique des risques E&S " ou " la présente Politique ") énonce l'engagement de FinDev Canada à identifier, évaluer, atténuer, surveiller et gérer les impacts négatifs potentiels sur l'environnement ou la société dans l'ensemble des activités de financement et d'investissement de FinDev Canada.

ENGAGEMENTS POLITIQUES ET RÉSULTATS AU 1ER TRIMESTRE 2025

Élément de la politique	Description	Résultats au premier trimestre 2025
Vérifier ex ante les risques E&S des transactions	Toutes les transactions présentées pour approbation sont évaluées en fonction de la catégorie de risque E&S et de la capacité de gestion au cours des étapes de sélection et de diligence raisonnable.	100 % des transactions approuvées en 2024, et au cours du premier trimestre 2025, ont fait l'objet d'une analyse des risques E&S et se sont vu attribuer une catégorie et une classification de risque.
Contrôler les transactions dans le portefeuille en ce qui concerne les risques E&S	Toutes les transactions du portefeuille font l'objet d'un contrôle annuel des risques E&S, au plus fréquemment si nécessaire.	Dans le cadre du processus d'examen annuel, 100 % des transactions en portefeuille ont fait l'objet d'un examen portant sur la classification des risques E&S et la conformité à tout engagement pris dans le cadre d'un plan d'action E&S.
Rapports	Rapport intégré sur les risques (IRR) : inclure les mesures E&S dans l'IRR trimestriel.	Les mesures des risques E&S sont incluses dans l'IRR présenté trimestriellement à la direction et au conseil d'administration.
	Rapport de gestion : présenter les informations sur les risques E&S à la direction et au conseil d'administration (si nécessaire).	Le rapport de portefeuille présenté au conseil d'administration comprend une vue d'ensemble des risques E&S : Catégorie de risque E&S, classement du risque E&S et nombre de griefs reçus par l'IAM.

	Rapport sur la mise en œuvre de la politique en matière de risques E&S (trimestriel au conseil d'administration, annuel sur le site web).	Rapports trimestriels de mise en œuvre soumis au conseil d'administration, pour information, depuis le troisième trimestre 2024 ; Rapport annuel de mise en œuvre publié sur notre site Internet depuis 2021.
	Autres : Rapport de consultation publique des parties prenantes : publication d'un résumé des commentaires reçus lors de la révision de la politique E&S.	Rapport de synthèse des commentaires reçus des parties prenantes publiques et réponses publiés sur le site web de FinDev Canada en octobre 2024.